

**Comparution du président du gouvernement
devant le Congrès des députés
pour expliquer les conclusions du Conseil européen
et exposer les priorités de la Présidence espagnole
du Conseil de l'Union européenne
au premier semestre 2010**

Congrès des députés, 16 décembre 2009

Mesdames et messieurs les députés,

Je me présente devant vous aujourd'hui pour vous informer des conclusions du Conseil de l'Union européenne qui s'est tenu les 10 et 11 décembre derniers et pour vous exposer les priorités de la Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne au cours du premier semestre 2010.

Cette Présidence se verra marquée par l'application et la mise en place des propositions adoptées lors du dernier Conseil européen et, plus particulièrement, par la singularité du moment politique que vit actuellement l'Union.

Au cours de ces dernières semaines, nous avons fêté des événements de grande importance historique. Le Traité de Lisbonne est entré en vigueur et l'on a procédé à la désignation du président permanent du Conseil, M. Van Rompuy, et de la Haute Représentante pour les affaires étrangères, M^{me} Ashton. En outre, le président de la Commission, Durao Barroso, a rendu public sa proposition d'une nouvelle Commission.

Le projet européen entre ainsi dans une nouvelle étape de son histoire politique, avec un nouveau cadre juridique et de nouveaux instruments. Une période chargée d'attentes s'ouvre à nous et exige un élan politique fort.

Le dernier Conseil s'est déroulé dans cette ambiance de transition, présidé par la Suède mais avec une première intervention du président M. Van Rompuy et en présence de la Haute Représentante lors des séances de travail.

Le Conseil a revêtu une importance particulière de part la visée d'avenir de ses principales conclusions.

Cette réunion a permis d'aborder les affaires institutionnelles liées à la pleine application du Traité de Lisbonne ; d'analyser l'évolution de la situation économique, financière et en matière d'emploi ; de fixer la position de l'Union européenne pour la Conférence de Copenhague sur le changement climatique ; d'adopter le Programme de Stockholm pour le développement de l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice pour la période 2010-2014 ; de souligner l'importance de la coopération avec les pays de l'Est et de la région méditerranéenne ; et d'adopter des déclaration concernant l'Iran et l'Afghanistan.

Au sujet des institutions, le Conseil a évalué de façon très favorable l'adoption, sous la présidence suédoise, de règles élémentaires pour l'application du Traité, tels le Règlement interne du Conseil européen et le rapport initial sur le service européen pour l'action extérieure.

Il a également rappelé que la réglementation nécessaire pour la mise en marche du service européen pour l'action extérieure devra être adoptée lors de notre tour de présidence, avant la fin avril 2010, et a demandé à la Commission de présenter au plus tôt une proposition concernant le droit d'initiative citoyenne en vue de son adoption au cours du premier semestre 2010.

Il est particulièrement important pour l'Espagne que des délais obligatoires aient été fixés pour l'approbation de ces normes au cours de notre présidence. Tout comme il l'est également que l'on ait encouragé la consultation du Parlement et de la Commission au sujet de la proposition espagnole d'un protocole permettant l'incorporation rapide et complète des eurodéputés supplémentaires prévus par le Traité de Lisbonne et qui, dans le cas de l'Espagne, sont au nombre de quatre.

Mesdames et messieurs les députés,

Ce Conseil du mois de décembre a pris un caractère économique marqué, avec deux thèmes centraux : l'analyse de la situation économique et financière et des mesures conjoncturelles et structurelles en vue de sortir de la crise, et la préparation de la position européenne pour le Sommet de Copenhague sur le changement climatique.

Nous avons analysé les mesures extraordinaires de soutien à l'activité économique et au secteur financier mises en place de façon coordonnée dans tous les pays il y a un an et qui ont été cruciales pour limiter la chute de l'activité économique et apporter davantage de stabilité au système financier.

La Commission a souligné que l'Espagne a été l'un des pays ayant réalisé le plus important effort fiscal en 2009 et dont le plan de sortie de crise aura le plus fort impact sur l'activité et l'emploi. Elle a aussi évalué de façon positive notre effort d'investissement productif et souligne l'augmentation des ressources destinées à l'efficacité énergétique et des frais en R&D&I pour 2009, ainsi que les mesures visant à favoriser l'innovation dans des secteurs comme celui de l'automobile ou des énergies propres.

Au sein du Conseil, il a été constaté que les mesures adoptées aussi bien par les États membres que dans le cadre communautaire ont permis à l'économie européenne de se situer sur la voie de la relance, bien que nous devions rester prudents quant au rythme que suivra celle-ci.

La croissance économique doit encore se consolider et atteindre la vigueur suffisante pour créer des emplois. Il est également nécessaire que le système financier se stabilise, de façon à permettre au crédit de circuler normalement vers les entreprises et les familles et que les

mesures de soutien public à l'activité se voient progressivement relayées par l'initiative privée.

Le défi sera de concevoir le retrait des stimulations budgétaires et des mesures de soutien au secteur financier, tout en prenant en compte les circonstances propres de chaque État membre et sans risquer de compromettre la relance économique.

Parallèlement, dans l'Union, nous continuons à travailler à l'amélioration de la surveillance financière, un facteur qui s'avère crucial si l'on souhaite éviter que ne se répète les excès passés. La création du système européen des contrôleurs financiers pour la banque, les assurances et la bourse a par ailleurs été accordée. Ces nouvelles autorités, conjointement avec le Conseil européen du risque systémique, représentent les piliers fondamentaux du nouveau cadre de surveillance que nous espérons pouvoir mettre en œuvre le plus tôt possible en 2010.

Le Conseil a de plus lancé un appel au Fonds monétaire international pour qu'il étudie différents outils visant à ce que le secteur financier partage de façon adéquate avec la société ses bénéfices et ses risques, tant en temps de prospérité économique que dans les moments difficiles. Ces outils pourraient comprendre certaines exigences de capital ou encore de nouvelles formules d'impôts, comme une taxe mondiale sur les transactions financières.

Dans le domaine des réformes structurelles, le Conseil a abordé la nouvelle stratégie pour la croissance et l'emploi qui doit substituer la Stratégie de Lisbonne, avec l'accord de tous les chefs d'État et de gouvernement afin de constituer non seulement un élément de transformation à moyen terme de l'économie européenne mais aussi un stimulant afin d'accélérer la récupération.

Concernant le deuxième sujet d'ordre économique, le Conseil a renforcé la position de l'Union en vue de l'obtention d'un accord mondial contre le changement climatique.

Il s'agit d'une véritable opportunité de passer à un modèle de croissance durable, moins intensif dans le domaine de l'énergie fossile, basé sur l'économie et l'efficacité dans le domaine énergétique, capable de réduire les émissions et d'un haut niveau d'innovation technologique. Une opportunité qui nous permettra de favoriser la récupération de l'activité économique et de l'emploi.

Dans ce sens, l'Union mettra en œuvre une importante action politique à Copenhague en vue d'obtenir un accord à même de lutter contre le changement climatique.

Le Conseil a réaffirmé l'engagement de l'Union d'élever son objectif de réduction des émissions à 30 % pour l'année 2020, objectif conditionné par les efforts comparables mis en place dans le reste des pays, et a engagé 7 200 millions d'euros pour les trois prochaines années en vue de permettre aux pays en développement de mettre en place le plus rapidement possible des initiatives contre le changement climatique. Il s'agit là d'un effort très important auquel l'Espagne contribuera à hauteur de 125 millions d'euros par an.

Mesdames et messieurs les députés,

Dans un autre domaine, le Conseil européen a adopté le Programme de Stockholm pour le développement de l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice durant la période 2010-2014.

Il s'agit d'un texte important qui permet de renforcer la citoyenneté européenne, puisqu'il consolide un espace unique d'accès à la justice, développe la coopération judiciaire et la reconnaissance des actes juridiques, et met en œuvre une stratégie de sécurité intérieure, la gestion intégrée des frontières et la coresponsabilité dans le domaine des politiques européennes d'immigration et d'asile.

Là encore, le Conseil européen s'est fixé pour objectif d'adopter sous notre présidence un Plan d'action pour la mise en œuvre des principes généraux de ce programme.

Dans le cadre de la politique européenne de voisinage, le développement du Partenariat oriental de l'UE avec les pays voisins de l'Europe de l'Est a été évalué de manière positive et le Conseil a souligné l'importance de renforcer le dialogue et la coopération avec les pays de la Méditerranée, en établissant le plus rapidement possible la structure administrative de l'Union pour la Méditerranée.

Le Conseil a également adopté une déclaration sur l'Iran, dans laquelle il fait part de sa préoccupation au sujet du programme nucléaire mené par ce pays et avertit également de la prise éventuelle de nouvelles mesures s'il persistait dans ce sens.

Une déclaration sur l'Afghanistan a également été adoptée, par laquelle le Conseil réitère l'engagement de l'Union européenne en faveur de la promotion de la stabilité dans la région et de manière à ce que le gouvernement afghan puisse finalement assumer sa responsabilité quant à la sécurité et au développement du pays.

Je vous informe par ailleurs, et avec grande satisfaction, que le Conseil a confirmé la création d'un Forum pour l'Europe ultrapériphérique, dont l'inauguration aura lieu durant notre présidence. Ce forum permettra de

renforcer l'attention que l'Europe porte à ces régions, et dans le cas de l'Espagne, à la Communauté autonome des Canaries.

Mesdames et messieurs les députés,

Avant le début du Conseil européen, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le président permanent du Conseil, M. Van Rompuy, que j'ai également reçu hier à Madrid, dans le but de poursuivre notre entretien.

Lors de ces deux réunions, je lui ai transmis le soutien inconditionnel de l'Espagne et nous avons évalué ensemble la meilleure manière d'établir une collaboration efficace et coordonnée durant notre présidence. Je peux ainsi vous assurer qu'il existe un désir commun de mettre en œuvre conjointement le nouveau cadre institutionnel. Nous sommes tous deux parfaitement conscients de l'importance d'établir un véritable précédent quant à cette concertation institutionnelle.

Nous sommes également conscients du besoin de fournir notre soutien à la Haute Représentante, avec qui je me suis également entretenu dans la même atmosphère de synergie et de désir d'une collaboration réciproque.

Mesdames et messieurs les députés,

Je souhaite maintenant partager avec vous quelques réflexions sur la situation de l'Europe et les priorités de la Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne.

C'est la quatrième fois que l'Espagne assume la présidence de l'Union. À chaque fois, il s'est agi d'affronter d'importants défis. Mais aucune crise mondiale comme celle qui affecte actuellement l'économie n'avait jamais coïncidé avec la présidence de notre pays, à un moment de

surcroît stratégique quant au processus de transformation de l'Europe. Ceci confère à notre présidence une signification particulière, ainsi qu'une plus grande responsabilité.

L'Espagne a travaillé très étroitement avec la Belgique et la Hongrie en vue d'élaborer, conformément au Traité, un programme conjoint pour les 18 prochains mois, qui a été présenté lors du dernier Conseil des ministres des Affaires étrangères, les 7 et 8 décembre à Bruxelles.

Il s'agit là d'un exercice très positif, destiné à donner continuité et cohérence aux actions des trois prochaines présidences.

Mais nous n'oublierons pas que, en cette période revêtue d'une signification politique extraordinaire, c'est à notre présidence qu'il incombera de donner l'élan nécessaire au projet de la nouvelle Europe.

De quelle manière envisageons-nous cette tâche ? Quels sont les principaux défis auxquels nous nous devons de trouver une réponse ?

Pour mettre en marche l'Europe dont nous avons besoin, nous disposons d'un cadre juridique renforcé. Il s'agit désormais de l'appliquer avec rigueur et détermination.

L'expérience de cette terrible crise économique et financière nous confirme également la nécessité d'encourager une plus grande coordination entre les politiques économiques des pays de l'Union, dans le but d'assurer la relance, de promouvoir une nouvelle étape de croissance, de créer à nouveau de l'emploi et de maintenir le haut niveau de protection sociale.

L'Europe est également en condition d'assumer une plus grande présence et une influence plus importante dans les domaines

géographiques et multilatéraux de la scène internationale. Il est nécessaire de progresser en termes d'unité d'action, dans l'exercice de notre capacité de médiation et dans notre engagement en faveur de la prévention des conflits et de la lutte contre la pauvreté et la marginalisation.

Finalement, l'Europe ne sera forte que lorsque tous ses citoyens seront forts, les citoyens européens considérés comme tels. Ce projet requiert de nouvelles avancées, en vue de développer et de rendre tangibles les droits des citoyens européens.

Dans ce sens, les quatre principales priorités de notre présidence seront les suivantes :

- La première, indispensable aux trois autres, visera à établir de façon efficace la pleine application du Traité de Lisbonne.
- La deuxième sera de garantir la récupération économique en Europe par le biais d'une plus grande coordination de tous les États membres et l'approbation de la Stratégie européenne de croissance durable à l'horizon 2020.
- La troisième, renforcer la présence et l'influence de l'Union européenne dans le cadre de la nouvelle réalité internationale.
- Et la quatrième, situer les citoyens européens au centre des politiques de l'Union, à l'aide d'initiatives visant au développement de leurs droits et de leurs libertés.

Mesdames et messieurs les députés,

La pleine application du Traité constitue un objectif central et très proche de notre sensibilité politique. L'Espagne, avec le soutien du Parlement européen, a maintenu une attitude constructive au cours du processus de négociation du Traité. Il nous incombe désormais de mettre toutes nos capacités politiques au service de son application.

Lors de cette Présidence, il nous incombe de diriger les différentes formations du Conseil et nous collaborerons avec le Président permanent à l'élaboration de l'ordre du jour et à la formulation des conclusions des Conseils européens.

Nous encouragerons de manière efficace la création de la réglementation nécessaire à l'application du Traité et en particulier, celle qui établira le Service européen pour l'action extérieure.

Nous souhaitons également consolider une pratique équilibrée en vue de transformer la présidence rotative en un outil efficace et complémentaire des nouvelles institutions.

Mesdames et messieurs les députés,

La crise financière globale a mis en évidence la nécessité de coordonner les politiques économiques et financières entre les différents acteurs qui jouissent de l'autorité politique nécessaire pour les appliquer.

Pour de nombreuses raisons, ce besoin de coordination se fait aujourd'hui mieux sentir, et le Traité ouvre de nouvelles voies qui nous permettront d'insister dans ce sens.

La coordination représente en elle-même un élément consubstantiel de la croissance économique durable en Europe. La coordination n'est donc pas une simple option d'avenir, elle est une nécessité.

Il est indispensable de l'intensifier dans le but de garantir la récupération, de gérer les stratégies de sortie de la crise et d'organiser un retrait progressif des soutiens au secteur financier et des stimulations fiscales, nous permettant ainsi de restaurer l'équilibre des comptes publics.

Les États membres ont réalisé un effort fiscal sans précédent pour combattre les effets de la crise. Je suis convaincu que nous avons fait le nécessaire au moment où nous devons le faire, et que nous devons à présent aborder, avec tous les efforts requis, le processus de consolidation fiscale qui nous permettra de respecter dans les délais établis le Pacte de stabilité et de croissance.

Nous sommes également convaincus, Mesdames et Messieurs les députés, que pour accélérer la récupération et atteindre le plus rapidement possible une croissance forte, créatrice d'emplois, il est nécessaire de poursuivre les réformes qui nous permettront de relever avec succès les défis qui nous attendent.

Le premier défi concerne la globalisation. Les économies avancées et, en particulier, l'économie européenne, font face à une concurrence intense des économies émergentes en matière de coûts. La réponse européenne doit être fondée sur l'amélioration de notre capacité d'innovation.

Dans ce sens, la Présidence espagnole encouragera l'adoption d'un Plan européen d'innovation ambitieux qui prendra en considération les différents aspects de l'innovation (régulateurs, financiers, éducatifs) et bien entendu, le renforcement des politiques spécifiques de soutien à la R&D.

Un deuxième défi concerne le changement climatique : un phénomène face auquel nous ne pouvons rester impassibles. L'Europe est en train de démontrer son rôle de premier ordre au niveau international et a déjà assumé son engagement de réduction des émissions et d'utilisation d'énergies renouvelables. Il est nécessaire de profiter de cette transition vers une économie à faible intensité carbone pour créer de nouveaux emplois et des sources supplémentaires de croissance économique.

Dans ce but, la Présidence espagnole a pour priorité d'assurer que l'Union européenne continue de mener la lutte contre le changement climatique dans le monde. Nous travaillerons de manière à ce que l'accord de Copenhague se concrétise le plus rapidement possible en un traité mondial à même de freiner l'augmentation des émissions de CO₂ à l'horizon 2020. Nous encouragerons également différentes initiatives technologiques et industrielles susceptibles de consolider la position de l'Europe dans ce que l'on appelle l'économie verte.

Un troisième défi consiste à renforcer notre modèle social face au vieillissement de notre population et aux ravages de la crise, dont les effets se font particulièrement sentir sur le marché du travail, le nôtre étant l'un des plus touchés.

Une main d'œuvre formée et adaptée aux nouvelles sources de croissance économique, participant largement à un marché du travail rénové, est la garantie du modèle social européen et des systèmes de retraite.

Dans ce but, la Présidence espagnole encouragera les initiatives destinées à améliorer l'adaptation des capacités des travailleurs aux besoins du marché, à améliorer la qualité de l'éducation, l'excellence universitaire et la formation continue.

Les réponses à ces trois défis d'ordre économique, environnemental et social s'inscriront dans le cadre d'une stratégie commune en vue de transformer l'Union européenne d'ici 2020.

La nouvelle stratégie de croissance et d'emploi qui sera adoptée sous la Présidence espagnole devra envisager un nombre limité d'objectifs quantitatifs, en établissant une vision commune de la situation de l'Union européenne du point de vue de la durabilité productive, environnementale et sociale.

Finalement, la nouvelle stratégie devra établir un mécanisme de gouvernance souple et opérationnel, auquel participeront les interlocuteurs sociaux. Il est indispensable que l'ensemble des institutions européennes agissent de manière active dans le cadre de cette nouvelle stratégie et que nous puissions créer un système de supervision des résultats obtenus par les gouvernements des différents États membres et par la Commission elle-même.

Au mois de février, sous la Présidence espagnole, un Conseil informel sur la situation économique aura lieu, au cours duquel sera étudiée la nouvelle stratégie en vue de son approbation lors du Conseil européen de printemps.

Mesdames et messieurs les députés,

La troisième priorité de la présidence consiste à renforcer le rôle de l'Europe sur la nouvelle scène internationale, en tant qu'acteur dynamique de la stabilité et du progrès.

Le nouveau Traité et les figures du président du Conseil et de la Haute Représentante nous permettront de renforcer à l'extérieur l'image de l'unité de l'Europe, mais il nous incombe à tous de faire un pas décisif

dans le cadre de la définition d'une véritable politique extérieure et de défense commune.

L'Espagne accepte ce défi et, durant notre présidence, nous ferons en sorte que l'Europe émette les signaux politiques appropriés dans tous les domaines de son action à l'extérieur, pour une présence plus marquée, plus significative et plus cohérente à travers ses positions.

Nous célébrerons les sommets multilatéraux prévus avec l'Amérique latine et les Caraïbes, le sommet de l'Union pour la Méditerranée, ainsi que les sommets bilatéraux avec les États-Unis, le Canada, le Chili, l'Égypte, le Japon, le Maroc, le Mexique et le Pakistan.

Il est indispensable que les relations entre l'Europe et l'Amérique latine s'intensifient en termes de politique et de contenus. Il incombe à l'Espagne de diriger cette avancée qualitative et nous profiterons de notre présidence pour encourager, lors du sommet multilatéral, la signature de l'Accord d'association de l'Union européenne avec l'Amérique centrale, ainsi que d'accords commerciaux multipartites avec différents États, comme la Colombie et le Pérou, sans renoncer pour autant à réactiver les négociations entre l'Union européenne et MERCOSUR.

Nous ferons également en sorte de favoriser le dialogue et la coopération avec les pays du sud de la Méditerranée, dont la stabilité et la prospérité constituent un objectif prioritaire pour l'Europe. Il est nécessaire de conformer la structure de l'Union pour la Méditerranée et de mettre en place son Secrétariat général à Barcelone.

Nous nous proposons en outre de contribuer à ce que les relations de l'Union européenne avec les États-Unis atteignent le niveau auquel nous pouvons aspirer dans la conjoncture historique actuelle. Des facteurs

positifs, comme une meilleure disposition de la part de la nouvelle administration américaine, la collaboration avec les États-Unis dans la crise économique actuelle et la perception conjointe de défis globaux communs, jouent en notre faveur.

Nous pensons également que l'Union européenne a besoin d'établir des relations plus stables et plus intenses avec la Russie, par le biais d'un réseau d'accords susceptibles de susciter la confiance et de contribuer à mieux intégrer ce pays en tant qu'acteur positif et fiable dans la structure internationale. Lors du sommet avec la Russie, nous ferons en sorte d'obtenir des progrès significatifs dans des domaines clés, comme l'énergie, la sécurité et la mobilité.

Durant la Présidence espagnole aura lieu le sommet avec le Japon, partenaire fondamental de l'Union européenne et pays central pour la stabilité du continent asiatique.

En outre, notre présidence développera le Partenariat oriental avec les pays de l'Est et s'engage à promouvoir la stabilité dans les Balkans occidentaux, ainsi que la perspective de leur intégration au sein de l'Union européenne.

Nous prêterons également attention tout particulièrement aux processus d'adhésion actuellement en cours, dans l'attente que la Croatie puisse très bientôt couronner de succès ses négociations, tout en encourageant la Turquie et les autres candidats à persévérer dans les leurs.

Mesdames et messieurs les députés,

L'action extérieure de l'Europe ne peut être envisagée sans un profond exercice de solidarité envers les populations et les pays les plus

défavorisés. À la mesure de la trajectoire suivie par le gouvernement espagnol au cours de ces dernières années, personne ne s'étonnera que durant notre présidence nous veillions au respect de tous les engagements internationaux dans le cadre de la lutte contre la faim et la pauvreté, sur le chemin des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Mesdames et messieurs les députés,

Notre quatrième priorité concernera pour finir les politiques en faveur des citoyens, les politiques de promotion des droits.

Nous aspirons à une Union européenne dans laquelle les valeurs de liberté, de justice, de solidarité et d'égalité se traduisent en droits positifs pour nos citoyens et dans laquelle leur exercice soit chaque jour plus concret, toujours plus conforme aux nouvelles réalités sociales et plus efficaces quant à leurs garanties.

Nous souhaitons que les Européens sentent que l'Union européenne constitue un cadre de référence positif dans leur vie quotidienne et qu'ils participent activement à ce projet commun.

Dans ce sens, la Présidence va promouvoir des initiatives qui renforceront et garantiront l'exercice des droits figurant dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union.

Notre présidence encouragera également l'adoption d'une proposition visant à réglementer la procédure de l'initiative citoyenne prévue par le Traité, permettant ainsi aux citoyens de participer au processus législatif de l'Union.

L'égalité entre hommes et femmes constitue l'une de nos priorités internes ; elle le sera également dans le déroulement de notre présidence. Nous soutiendront l'élaboration d'un plan d'égalité des chances entre hommes et femmes pour la période 2011-2015, en insistant particulièrement sur l'aspect professionnel.

Un autre objectif central consistera également à poursuivre la lutte en faveur de l'éradication de toutes les formes de violence à caractère sexiste. Nous proposerons deux initiatives : la création d'un observatoire européen sur la violence sexiste et l'adoption d'une Ordonnance européenne de protection qui étendra les mesures de sécurité adoptées par un organe judiciaire d'un État membre à l'ensemble du territoire de l'Union.

Nous entamerons également le processus d'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'Homme et il nous incombera d'adopter le Plan d'action du programme de Stockholm sur l'Espace européen de liberté, de sécurité et de justice, qui – comme je l'ai signalé – aura un impact particulièrement positif sur la sécurité de nos citoyens.

Mesdames et messieurs les députés,

Nous savons que la gestion de l'immigration constitue l'un des grands défis de l'Europe. L'Espagne le sait et elle a contribué au cours de ces dernières années à donner un contenu concret à la politique européenne sur l'immigration.

Nous y contribueront désormais sous tous ses aspects, aussi bien sur le plan de l'intégration et de la coopération avec les pays d'origine et de transit, qu'au niveau de la lutte sans répit contre les mafias qui exploitent le désespoir des plus pauvres.

Pour finir, mesdames et messieurs les députés, il s'agira de mettre en œuvre une application fidèle et résolue du nouveau Traité ; une plus grande coordination des politiques économiques afin de garantir la relance économique et d'asseoir les bases d'une croissance européenne durable; et le renforcement de l'Union en tant qu'acteur politique décisif dans la globalisation ; tout en veillant constamment aux intérêts des citoyens européens et au respect de leurs droits dans toutes les initiatives.

Voici les quatre axes de la présidence espagnole. Quatre priorités en synergie avec les convictions de la grande majorité de nos compatriotes représentés par les groupes de cette Chambre. Quatre grands objectifs grâce auxquels, en avançant en tant qu'Européens, nous avancerons également en tant qu'Espagnols. Quatre aspirations, exigeantes, sans doute, tout comme l'est le moment que vit l'Union.

Pour aborder ces quatre priorités, je vous demande à nouveau votre collaboration. La Présidence de l'Union est, sans aucun doute, une tâche nationale. Et c'est avec cette conviction que le gouvernement l'assume et l'affronte.

Merci beaucoup.